

Rapport du Président

Séance publique du
lundi 15 février 2021
N° CD-2021-3-8-2

8^{ème} Commission

Commission de l'efficacité financière et de la performance administrative

Service instructeur

Service finances

Service consulté

RAPPORT BUDGETAIRE 2021 : BATIMENTS HORS COLLEGES, MOYENS GENERAUX ET FONCIER

Résumé : La gestion du patrimoine foncier et bâti de la Collectivité accompagne la mise en œuvre de ses politiques dans de nombreux domaines tels que l'Action sociale de proximité, l'Aide sociale à l'enfance, l'Attractivité des territoires, les Infrastructures, l'Environnement ou encore la Culture et le patrimoine. La Collectivité européenne d'Alsace poursuivra en 2021 les programmes ambitieux engagés par les deux Départements en termes d'accessibilité des services à la population, mais aussi de rationalisation et d'amélioration de la qualité environnementale de son parc immobilier.

Quant aux moyens généraux, ils ont pour vocation de mettre à disposition de l'administration les moyens logistiques indispensables à son fonctionnement. En 2021, la Collectivité européenne d'Alsace s'attachera à optimiser et moderniser le fonctionnement des ressources logistiques mises en commun par les deux Départements. Les efforts de rationalisation d'ores et déjà prévus seront amplifiés pour une concrétisation d'économies substantielles.

Pour 2021, il est proposé les engagements financiers suivants :

En dépenses

- en fonctionnement : un crédit de paiement de 19 679 762,25 € ;
- en investissement : un crédit de paiement de 34 784 578,57 € et un total d'autorisations de programme de 30 141 699,54 €.

En recettes

- en fonctionnement : un crédit de paiement de 2 837 455,74 € ;
- en investissement : un crédit de paiement de 6 736 188,97 € et un total d'autorisations de programme de 516 188,97 €.

I. BATIMENTS HORS COLLEGES

La Collectivité maintient son objectif de développement des implantations territoriales avec notamment le projet de Maison du territoire Nord à Haguenau, la construction de la Délégation Territoriale d'Action Ouest à Saverne, ainsi que le regroupement des services sociaux au sein de l'ancienne gare de Cernay.

Par ailleurs, plusieurs opérations d'envergure sont engagées dans les centres techniques routiers : les restructurations des implantations de Wasselonne et Schirmeck ainsi que le projet de regroupement des services au sein d'une construction neuve à Berrwiller.

Des objectifs de performance ambitieux seront fixés pour chaque opération de construction, rénovation ou maintenance afin de doter la Collectivité d'un parc de bâtiments sobres et innovants. Le recours aux énergies renouvelables et réseaux de chaleur ainsi que le déploiement du photovoltaïque seront systématisés et une attention particulière sera portée au confort d'été ainsi qu'à la qualité de l'air.

CdR IMMOBILIER	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020 en €	BP 2021 - BP 2020 en %	AP/AE Nouvelles
Dépenses de fonctionnement	13 159 100,00	12 842 847,00	- 316 253,00	-2,40%	
Dépenses d'investissement	13 789 044,77	29 984 015,64	16 194 970,87	117,45%	26 579 179,14
Total Dépenses (A)	26 948 144,77	42 826 862,64	15 878 717,87	58,92%	
Recettes de fonctionnement	2 394 315,24	2 460 755,74	66 440,50	2,77%	
Recettes d'investissement	840 000,00	1 116 188,97	276 188,97	32,88%	516 188,97
Total Recettes (B)	3 234 315,24	3 576 944,71	342 629,47	10,59%	
Dépenses nettes (A-B)	23 713 829,53	39 249 917,93	15 536 088,40	65,51%	
dont					
MAP FINANCIERE - DEPENSES (HT)	500 000,00	500 000,00	-	0,00%	
MAP FINANCIERE - RECETTES (TTC)	600 000,00	600 000,00	-	0,00%	

NB – LE COMPARATIF 2021/2020 EST A PRENDRE AVEC PRECAUTION COMPTE TENU DE LA VARIATION DE PERIMETRE ENTRE LES 2 EXERCICES.

A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

➤ **12 842 847 €**

1. POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES

➤ **12 789 247 €**

a. SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

➤ **12 722 209 €**

/ PROGRAMME BATIMENTS FONCTIONNEMENT

➤ **12 646 709 €**

Ce programme intègre en particulier les locations foncières et immobilières pour un montant de 3 639 909 €, les prestations de nettoyage des locaux pour un montant de 2 647 500 €, les dépenses de fluides et énergie à hauteur de 2 433 100 € ainsi que les dépenses relatives aux contrats de maintenance et contrôles périodiques réglementaires des bâtiments pour 2 409 500 €.

/ PROGRAMME TRAVAUX NON PROGRAMMES

➤ **8 500 €**

/ PROGRAMME MAISON DE L'ALSACE A PARIS

➤ **67 000 €**

b. SECTEUR RESSOURCES HUMAINES

/ PROGRAMME MAISON VACANCES WANGENBOURG

➤ **67 038 €**

2. POLITIQUE ENVIRONNEMENT – SECTEUR TRANSITION ENERGETIQUE

/ PROGRAMME TRANSITION ENERGETIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ **53 600 €**

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

➤ **29 984 015,64 €**

1. POLITIQUE ACTION SOCIALE DE PROXIMITE – SECTEUR IMMOBILIER
CMS

➤ **1 528 080 €**

/ PROGRAMME IMMOBILIER CMS MAINTENANCE

➤ **25 194 €**

/ PROGRAMME IMMOBILIER CMS RESTRUCTURATIONS GLOBALES

➤ **1 192 886 €**

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2021, on peut relever le projet de regroupement des services au sein de l'ancienne gare de Cernay (851 286 €).

/ PROGRAMME IMMOBILISER CMS RESTRUCTURATIONS PARTIELLES

➤ **310 000 €**

En 2021, ce programme comprend notamment le projet de réhabilitation de l'immeuble Drouot à Mulhouse (300 000 €).

2. POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES – SECTEUR
BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

➤ **11 765 247,47 €**

/ PROGRAMME CONSTRUCTIONS RESTRUCTURATIONS GLOBALES

➤ **5 780 317,47 €**

Parmi les opérations inscrites sur ce programme en 2021, on peut relever la réalisation de la Maison du territoire nord au sein de l'îlot Foch à Haguenau, la construction de la Délégation Territoriale d'Action Ouest à Saverne (1 000 000 €), la création d'un pôle d'accueil et de regroupement des services à Colmar (600 000 €) ainsi que la modernisation de l'Hôtel du Département à Strasbourg (500 000 €).

/ PROGRAMME BATIMENTS RESTRUCTURATIONS PARTIELLES

➤ 1 707 891 €

En 2021, ce programme comprend notamment la restructuration des immeubles rue du Verdon à Strasbourg (1 000 000 €) ainsi que la restructuration de l'immeuble VAUBAN à Strasbourg (640 000 €).

/ PROGRAMME BATIMENTS MAINTENANCE LOURDE

➤ 2 658 539 €

Ce programme permettra la réalisation de travaux de maintenance lourde inscrits au programme pluriannuel d'investissement, parmi lesquels des travaux de mise en sécurité et accessibilité pour un montant de 1 370 000 € et de rénovation des enveloppes, structures et revêtements des bâtiments pour un montant de 475 000 €.

/ PROGRAMME BATIMENTS PETITES OPERATIONS

➤ 322 500 €

/ PROGRAMME BATIMENTS NON PROGRAMME

➤ 503 500 €

Ce budget, permettra la réalisation des travaux n'ayant pu être anticipés lors du travail de programmation et faisant suite à des pannes d'équipements, des sinistres ou encore des besoins imprévus des établissements.

/ PROGRAMME BATIMENTS FONCTIONNEMENT

➤ 192 500 €

/ PROGRAMME MAISON DE L'ALSACE A PARIS

➤ 600 000 €

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur cette opération, ce programme permet principalement des écritures comptables (500 000 € HT) à réaliser lors de la production des justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération, voire accessoirement lors de dépenses directement faites par le Département.

3. POLITIQUE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE – SECTEUR PROTECTION DES MINEURS

/ PROGRAMME TRAVAUX IMMOBILIER PROTECTION DE L'ENFANCE

➤ 1 480 000 €

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2021, on peut relever la mise en conformité de la blanchisserie et de la cuisine de la pouponnière Caroline Binder de Colmar (880 000 €) et la restructuration du Foyer de l'Enfance à Strasbourg (600 000 €).

4. POLITIQUE ATTRACTIVITE TERRITOIRES – SECTEUR MONTAGNE

/ PROGRAMME AMENAGEMENT DE LA MONTAGNE

➤ 830 000 €

Ce budget correspond à des études et travaux d'aménagement du domaine nordique, des travaux intérieurs au Chalet de secours ainsi qu'à une étude de programmation du pôle Rothlach au Champ du Feu.

5. POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE

➤ 3 055 478,17 €

a. SECTEUR CREATION ET DIFFUSION CULTURELLE

/ PROGRAMME OPERATEURS CULTURELS

➤ **197 344 €**

b. SECTEUR FILIERE CASTRALE ET HAUT-KOENIGSBOURG (HK)

/ PROGRAMME IMMOBILIER HK

➤ **2 388 658,17 €**

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2021, on peut relever la rénovation du Bastion de l'Etoile et la création d'un nouveau restaurant (1 558 263,85 €) ainsi que des travaux d'entretien et de restauration des maçonneries, charpentes et menuiseries (750 000 €).

c. SECTEUR LECTURE PUBLIQUE

/ PROGRAMME IMMOBILIER LECTURE PUBLIQUE

➤ **419 476 €**

Ce budget intègre notamment l'opération de reconstruction de la Bibliothèque Départementale du Bas-Rhin pour un montant de 340 000 € en 2021.

d. SECTEUR ARCHIVES

/ PROGRAMME ARCHIVES

➤ **50 000 €**

6. POLITIQUE ENVIRONNEMENT – SECTEUR TRANSITION ENERGETIQUE

➤ **5 405 210 €**

/ PROGRAMME TRANSITION ENERGETIQUE DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ **5 405 210 €**

Ce programme permettra la mise en place d'installations photovoltaïques sur 22 sites de la Collectivité, y compris les travaux de rénovation de toitures préalables au cours de l'année 2021.

7. POLITIQUE INFRASTRUCTURES – SECTEUR ENTRETIEN ET EXPLOITATION

➤ **5 920 000 €**

/ PROGRAMME IMMOBILIER ROUTES – RESTRUCTURATIONS GLOBALES

➤ **5 220 000 €**

Parmi les opérations regroupées au sein de ce programme en 2021, on peut relever les projets de reconstruction des unités techniques de Wasselonne (2 300 000 €) et de Schirmeck (2 800 000 €).

/ PROGRAMME IMMOBILIER ROUTES – RESTRUCTURATIONS PARTIELLES

➤ **700 000 €**

Ce programme permettra notamment la poursuite des projets de restructuration des unités techniques de Bouxwiller et Sarre-Union pour un montant de 500 000 €.

C. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

➤ **2 460 755,74 €**

1. POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION DES SERVICES – SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

➤ **2 229 155,74 €**

/ PROGRAMME BATIMENTS FONCTIONNEMENT

➤ **1 120 155,74 €**

Ce programme comprend en particulier les recettes liées aux locations foncières et immobilières pour un montant de 1 113 655,74 €.

/ PROGRAMME MAISON DE L'ALSACE A PARIS

➤ **1 109 000 €**

Ce programme correspond aux recettes locatives de la Maison de l'Alsace à Paris.

2. POLITIQUE ENVIRONNEMENT – SECTEUR TRANSITION ENERGETIQUE

/ PROGRAMME TRANSITION ENERGETIQUE ET DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ **231 600 €**

Ce programme concerne la vente de Certificats d'Economies d'Energie suite aux travaux réalisés par la Collectivité.

D. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

➤ **1 116 188,97 €**

1. POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION DES SERVICES – SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

➤ **1 055 000 €**

/ PROGRAMME BATIMENTS CONSTRUCTIONS ET RESTRUCTURATIONS GLOBALES

➤ **285 000 €**

/ PROGRAMME BATIMENTS MAINTENANCE LOURDE

➤ **170 000 €**

/ PROGRAMME MAISON DE L'ALSACE A PARIS

➤ **600 000 €**

Dans le cadre de la récupération de la TVA sur cette opération, ce programme permet des écritures comptables (600 000 € TTC) à réaliser lors de la production des justificatifs d'emploi des avances versées au mandataire de l'opération, voire accessoirement lors de dépenses directement faites par le Département.

2. POLITIQUE CULTURE ET PATRIMOINE

➤ **61 188,97 €**

a. SECTEUR FILIERE CASTRALE ET HK

/ PROGRAMME IMMOBILIER HK

➤ **36 188,97 €**

b. SECTEUR ARCHIVES

/ PROGRAMME ARCHIVES

➤ **25 000 €**

Ce programme correspond à une recette attendue de l'Etat pour la réalisation d'une étude pour l'extension des archives à Colmar.

II. MOYENS GENERAUX

En termes de moyens généraux, outre le développement du projet de plateforme logistique qui a pour vocation de rationaliser et moderniser la gestion des courriers et impressions, l'année 2021 sera très certainement l'occasion de nombreux ajustements et optimisations dans le cadre de la mise en place du fonctionnement de la nouvelle collectivité sur l'ensemble de son territoire.

CdR LOGISTIQUE - MOYENS GENERAUX	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020 en €	BP 2021 - BP 2020 en %	AP/AE Nouvelles
Dépenses de fonctionnement	6 801 571,00	6 800 915,25	- 655,75	-0,01%	
Dépenses d'investissement	120 000,00	647 000,00	527 000,00	439,17%	520 000,00
Total Dépenses (A)	6 921 571,00	7 447 915,25	526 344,25	7,60%	
Recettes de fonctionnement	379 400,00	376 700,00	- 2 700,00	-0,71%	
Recettes d'investissement	-	-	-		
Total Recettes (B)	379 400,00	376 700,00	- 2 700,00	-0,71%	
Dépenses nettes (A-B)	6 542 171,00	7 071 215,25	529 044,25	8,09%	

NB - LE COMPARATIF 2021/2020 EST A PRENDRE AVEC PRECAUTION COMPTE TENU DE LA VARIATION DE PERIMETRE ENTRE LES 2 EXERCICES.

A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES

➤ **6 800 915,25 €**

a. SECTEUR FONCTIONNEMENT DE L'ASSEMBLEE

/ PROGRAMME CABINET ELUS

➤ **42 000 €**

b. SECTEUR MOYENS GENERAUX

➤ **6 652 615,25 €**

/ PROGRAMME EQUIPEMENTS

➤ **26 800 €**

/ PROGRAMME LOGISTIQUE

➤ **6 325 815,25 €**

Ce programme intègre en particulier le budget de la flotte automobile de la Collectivité (2 347 021 €), l'affranchissement et les tournées du courrier (1 180 000 €), les assurances (1 070 000 €) et la reprographie (795 000 €).

/ PROGRAMME RESTAURATION AGENTS

➤ **300 000 €**

Ce programme correspond à la participation de la Collectivité au frais de repas pris au restaurant administratif de l'Hôtel du Département à Strasbourg.

c. SECTEUR RESSOURCES HUMAINES

/ PROGRAMME MAISON DE VACANCES WANGENBOURG

➤ **106 300 €**

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

➤ **647 000 €**

**POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES – SECTEUR MOYENS
GENERAUX**

/ PROGRAMME EQUIPEMENTS

➤ **647 000 €**

Ce budget correspond aux acquisitions de mobiliers, équipements divers et gros électroménager pour l'ensemble des services de la Collectivité.

C. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

➤ **376 700 €**

**POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES – SECTEUR MOYENS
GENERAUX**

➤ **376 700 €**

/ PROGRAMME RESTAURATION AGENTS

➤ **35 000 €**

/ PROGRAMME LOGISTIQUE

➤ **341 700 €**

Ce programme correspond notamment aux recettes perçues suite à des sinistres dans le cadre de dossier suivis par le service des assurances pour un montant de 301 600 €.

III. FONCIER

Dans le domaine des acquisitions foncières on retiendra en particulier les projets d'acquisition de sites destinés à la reconstruction de l'Unité technique de Sélestat et au Foyer de l'enfance à Strasbourg, ainsi que les acquisitions de terrains pour la réalisation de la RD 33-RD 35 à Vieux Thann.

En parallèle, plusieurs ventes de sites devenus inutiles pour la Collectivité devraient se concrétiser également en 2021 ; il s'agit notamment de l'ancien Centre routier d'Illzach et l'ancienne sous-préfecture de Mulhouse.

CdR FONCIER	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020 en €	BP 2021 - BP 2020 en %	AP/AE Nouvelles
Dépenses de fonctionnement	4 000,00	36 000,00	32 000,00	800,00%	
Dépenses d'investissement	1 224 000,00	4 153 562,93	2 929 562,93	239,34%	3 042 520,40
Total Dépenses (A)	1 228 000,00	4 189 562,93	2 961 562,93	241,17%	
Recettes de fonctionnement	4 000,00	-	- 4 000,00	-100,00%	
Recettes d'investissement	6 558 000,00	5 620 000,00	- 938 000,00	-14,30%	
Total Recettes (B)	6 562 000,00	5 620 000,00	- 942 000,00	-14,36%	
Dépenses nettes (A-B)	- 5 334 000,00	- 1 430 437,07	3 903 562,93	-73,18%	

NB – LE COMPARATIF 2021/2020 EST A PRENDRE AVEC PRECAUTION COMPTE TENU DE LA VARIATION DE PERIMETRE ENTRE LES 2 EXERCICES.

A. LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

➤ **36 000 €**

POLITIQUE INFRASTRUCTURES – SECTEUR TRAVAUX NEUFS

/ ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES ROUTES

➤ **36 000 €**

B. LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT

➤ **4 153 562,93 €**

1. POLITIQUE ACTION SOCIALE DE PROXIMITE – SECTEUR IMMOBILIER CMS

/ ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES CMS

➤ **873 720 €**

Ce budget correspond à l'acquisition du plateau destiné au regroupement des services de la solidarité à St Louis au sein de la nouvelle ZAC Concorde.

2. POLITIQUE AIDE SOCIALE A L'ENFANCE – SECTEUR PROTECTION DES MINEURS

/ ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES PROTECTION DE L'ENFANCE

➤ **650 000 €**

Ce budget correspond à un projet d'acquisition de terrain au Foyer de l'enfance à Strasbourg.

3. POLITIQUE INFRASTRUCTURES – SECTEUR TRAVAUX NEUFS

/ ACQUISITIONS ET CESSIONS FONCIERES ROUTES

➤ **2 629 842,93 €**

Ce programme comprend notamment le budget nécessaire à l'acquisition d'un site destiné à la reconstruction de l'Unité technique de Sélestat pour un montant de 1 550 000 € ainsi que le budget dédié à l'acquisition de terrains pour la réalisation du projet du barreau de Vieux Thann RD33-RD35 pour un montant de 835 000 €.

C. LES RECETTES D'INVESTISSEMENT

➤ 5 620 000 €

POLITIQUE ADMINISTRATION GESTION SERVICES - SECTEUR BATIMENTS DEPARTEMENTAUX

/ PROGRAMME ACQUISITION ET CESSIONS FONCIERES BATIMENTS

➤ 5 620 000 €

Ce programme correspond aux recettes générées par la vente de plusieurs propriétés de la Collectivité, dont l'Espace Renault de Colmar pour un montant de 4 140 000 €, l'ancien Centre technique routier d'Illzach, l'ancien Laboratoire vétérinaire de Colmar et l'ancienne Sous-Préfecture de Mulhouse.

Conclusion du rapport :

RECAPITULATIF	BP 2020	BP 2021	BP 2021 - BP 2020 en €	BP 2021 - BP 2020 en %	AP/AE Nouvelles
Dépenses de fonctionnement	19 964 671,00	19 679 762,25	- 284 908,75	-1,43%	
Dépenses d'investissement	15 133 044,77	34 784 578,57	19 651 533,80	129,86%	30 141 699,54
Total Dépenses (A)	35 097 715,77	54 464 340,82	19 366 625,05	55,18%	
Recettes de fonctionnement	2 777 715,24	2 837 455,74	59 740,50	2,15%	
Recettes d'investissement	7 398 000,00	6 736 188,97	- 661 811,03	-8,95%	516 188,97
Total Recettes (B)	10 175 715,24	9 573 644,71	- 602 070,53	-5,92%	
Dépenses nettes (A-B)	24 922 000,53	44 890 696,11	19 968 695,58	80,12%	
dont					
MAP FINANCIERE - DEPENSES (HT)	500 000,00	500 000,00	-	0,00%	
MAP FINANCIERE - RECETTES (TTC)	600 000,00	600 000,00	-	0,00%	

Au vu de ce qui précède, je vous propose :

- ❖ D'inscrire, au titre du Budget primitif 2021 au titre des bâtiments hors collèges, des moyens généraux et du foncier :

- en dépenses :
 - en fonctionnement : un crédit de paiement de 19 679 762,25 €,
 - en investissement : un crédit de paiement de 34 784 578,57 € et un total d'autorisation de programme de 30 141 699,54 €,

 - en recettes :
 - en fonctionnement : un crédit de paiement de 2 837 455,74 €,
 - en investissement : un crédit de paiement de 6 736 189,97 € et un total d'autorisation de programme de 516 188,97 €,
-
- ❖ De prendre note de la répartition de ces montants conformément à l'annexe 1 du présent rapport.

 - ❖ D'adopter les programmes pluriannuels d'investissement (P.P.I.) bas-rhinois et haut-rhinois ainsi que le programme pluriannuel de maintenance (P.P.M.) bas-rhinois, joints en annexe, dont les moyens et les ajustements seront votés chaque année au budget primitif.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le Président



Frédéric BIERRY